

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Bundesanwaltschaft, Banken, Organisation der Bundesrechtspflege
Akteure	Hongkong
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bundesanwaltschaft, Banken, Organisation der Bundesrechtspflege, Hongkong, 2005 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Banken	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Verkehr und Kommunikation	1
Luftfahrt	1

Abkürzungsverzeichnis

AIA Automatischer Informationsaustausch

EAR Echange automatique de renseignements

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Banken

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 17.09.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

En ligne avec l'introduction de l'change automatique de renseignements (EAR) avec 41 tats partenaires, valid en 2017, l'**introduction de l'EAR relatifs aux comptes financiers** avec la Rpublique de Singapour, Hong Kong, Anguilla, les Bahamas, Bahrein, le Qatar, le Koweit, Nauru, les communes outre-mer des Pays-Bas et le Panama a t adopt par le Conseil des tats. Lors des dbats, Ueli Maurer a plaid pour un dveloppement des normes financires en parallle avec la pratique internationale. Aucune opposition notoire n'est  signaler.¹

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 14.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national s'est pench sur l'**introduction de l'EAR** relatifs aux comptes financiers avec la Rpublique de Singapour, Hong Kong, Anguilla, les Bahamas, Bahrein, le Qatar, le Koweit, Nauru, les communes outre-mer des Pays-Bas et le Panama. Seul l'UDC s'est oppose  l'introduction de l'change automatique de renseignements avec les pays sus-mentionns. Nanmoins, les voix de l'UDC n'ont pas pes lourd face au reste de la chambre du peuple. L'introduction de l'EAR a donc t adopte.²

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Luftfahrt

ANDERES
DATUM: 02.05.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Au dbut mars, la compagnie arienne allemande **Lufthansa** a fait part aux actionnaires de Swiss de son **intention de reprise**. Aprs un temps de rflexion, les **principaux actionnaires**, qui reprsentent 86% du capital de Swiss, ont donn leur **feu vert au rachat**. Parmi les grands actionnaires, il y avait la Confdration (20,4%), le canton de Zurich (10,2%), l'UBS (10,4%), le Credit Suisse Group (10%), ainsi que diverses entreprises (35%). Ils ont obtenu pour leurs actions une option sur diffrence de rendement de l'action Lufthansa. Afin de contrler la compagnie arienne helvtique, Lufthansa a cre avec les principaux actionnaires une socit de droit suisse nomme AirTrust. Les actions de ces derniers ont t transfres dans la nouvelle socit. Les droits d'atterrissage respectifs des deux compagnies ont pu tre conservs. Dtentrice  11%, la compagnie arienne allemande prendra le contrle total de AirTrust dans les 12  18 mois en fonction des ngociations sur les droits de trafic. La Confdration occupe un sige au sein du conseil d'administration de cette socit. Pour obtenir les 14% d'actions Swiss restantes dtenues par les petits porteurs, AirTrust a lanc en mai une offre publique d'achat de CHF 8,96 par action. La somme offerte reprsentait environ CHF 70 millions. **L'accord de reprise par Lufthansa** prvoyait que la direction et le sige de Swiss demeurent en Suisse. La compagnie d'aviation sera gre comme un centre de profit au sein du groupe Lufthansa. Swiss garde ses long-courriers, sa flotte et ses quipages. Mme intgre dans Lufthansa, Swiss a t somme de rduire ses cots. Les mesures de restructuration seront appliques comme prvues. Les pouvoirs publics n'ont par contre obtenu aucune garantie formelle au sujet de l'exploitation de l'aroport de Zurich. Contrepartie  la vente, la Confdration devra ngocier des accords bilatraux avec six pays (Etats-Unis, Japon, Canada, Inde, Thalande et Hong-Kong) pour assurer la prennit des droits d'atterrissage dont dispose Swiss.

Le contrat d'intgration sign entre Swiss et Lufthansa prvoit aussi la cration de deux **fondations nommes Almea et Darbada**. La Confdration a le droit de dlguer dans chacune des deux fondations son reprsentant. La Fondation Almea suivra le droulement de la transaction sur le plan technique. La Fondation Darbada sera charge de suivre le dveloppement du transport arien suisse et de son infrastructure, afin d'assurer de bonnes liaisons ariennes entre la Suisse et le reste du monde. Le Conseil fdral s'est pench sur l'avenir de sa dlgation « conditions-cadres Swiss », cree en 2003, et a dcid de la dissoudre. Le **groupe de coordination « aviation »**, qui runit depuis mai 2003 des reprsentants de l'administration, a par contre t maintenu. En septembre, Peter Siegenthaler, reprsentant du Conseil fdral au sein

de Swiss, a démissionné.⁵

1) BO CE, 2018, pp.646; FF, 2018 pp.3411; FF, 2018, pp.3345; FF, 2018, pp.3413; FF, 2018, pp.3415; FF, 2018, pp.3417; FF, 2018, pp.3419; FF, 2018, pp.3421; FF, 2018, pp.3425; FF, 2018, pp.3425; FF, 2018, pp.3427; FF, 2018, pp.3429; FF, 2018, pp.3431; FF, 2018, pp.3433

2) BO CE, 2018, p.1081; BO CN, 2018, p.2254; BO CN, 2018, pp.2177; Communiqué de presse CER-CE du 13.11.2018

3) 24h, 12.5.05; QJ, 23.9.05.; DETEC, communiqué de presse, 6.4.05.; Presse des 14-15.3, du 23.3 (finalisation de l'achat), 24.3 (OPA) et 2.5.05; DETEC, communiqué de presse, 22.3.05.